



COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie
77450 TRILBARDOU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 octobre 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix-sept octobre 2019 en exécution de l'article L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire mardi 22 Octobre 2019 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques DRÈVETON, Maire.

PRÉSENTS : M. Jacques DRÈVETON, Mme Andréa BERIZZI, M Philippe FORESTIER Mme Patricia GUISSSE, M. Etienne PROFFIT. Mme Marie-Anne JUMEAU

ABSENTS EXCUSÉS : M. Giovanni BRUSCINO, M. Matthieu FOURNY, Mme Alexandra DERMONT, M. Richard ROBLIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) : Mme Marie-Anne JUMEAU

NOMBRE DE MEMBRES :
EN EXERCICE : 10
PRÉSENTS : 06
VOTANTS : 06

Ordre du jour unique

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de reprendre les prévisions d'investissement de l'année 2019 sur le budget principal.

<u>Section</u>	<u>Mouvement opéré</u>	<u>Imputation budgétaire</u>	<u>Montant en €</u>
Section d'investissement dépenses	<i>Diminution de crédit Travaux</i>	2313	100 000.00 €
Section de d'investissement dépenses	<i>Augmentation de crédit Etudes</i>	2031	100 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité des membres présents

D'APPROUVER la décision modificative susmentionnée.

Conseil municipal levé à 20H00